



Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de KERTZFELD

Séance ordinaire du 17 juin 2024 à 19h30

Sous la présidence de Mme Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, Maire.

Conseillers élus :
15

Conseillers en fonction :
13

Conseillers présents :
9

Membres présents :

Mme Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER, M. Jean-Pierre RINGEISSEN,
Mme Rosalie HUMLER, M. Jacques METTENET, Mme Sylvie CROVISIER,
M. Antoine REIBEL, Mme Samantha LUDWIG,
M. Fabien WEISSENBERGER, Mme Elodie LETELLIER

Membres absents excusés :

M. Frédéric LUTTER, M. Bruno BARTHELMÉ,
Mme Evelyne WUNNENBURGER, Mme Michelle OUDIN

Date de convocation : 10/06/2024

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2024
3. Intervention de Mme Sandrine ROUÉ, conseiller aux décideurs locaux de la DGFIP
4. Validation de projets d'investissement
5. Personnel Communal : création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles
6. ES ENERGIES : Présentation du compte-rendu d'activité 2023
7. RESEAU GDS : présentation du compte-rendu d'activité 2023
8. Informations sur les décisions prises par le Maire dans le cadre de ses délégations de fonctions
9. Divers

Madame le Maire ouvre la séance à 19h40 et souhaite la bienvenue à tous les membres du Conseil Municipal, ainsi qu'à Madame Sandrine ROUÉ, Conseiller aux Décideurs Locaux de la Direction Générale des Finances Publiques, qui interviendra pour le point n°3.



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

1. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal nomme Madame Sylvie CROVISIER en tant que secrétaire de séance.

Adopté à l'unanimité.

2. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2024

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance précitée.

Adopté à l'unanimité.

3. INTERVENTION DE MME SANDRINE ROUÉ, CONSEILLER AUX DECIDEURS LOCAUX DE LA DGFIP

Madame Sandrine ROUÉ, Conseiller aux Décideurs Locaux, de la Direction Générale des Finances Publiques, intervient pour faire un point sur les finances communales.

4. VALIDATION DE PROJETS D'INVESTISSEMENT

Ce point est retiré de l'ordre du jour.

5. PERSONNEL COMMUNAL : CREATION D'UN POSTE D'AGENT SPECIALISE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE DES ECOLES MATERNELLES

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu le tableau des effectifs existant,

Considérant ce qui suit :

- Les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc à l'assemblée délibérante de la collectivité



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

ou de l'établissement public de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant que l'agent contractuel occupant le poste d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles a été reçu au concours interne correspondant,

Madame le Maire propose au Conseil Municipal, la création d'un poste d'Agent Spécialisé Principal de 2^{ème} classe des Ecoles Maternelles à compter du 1^{er} septembre 2024.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et au grade ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **de créer un poste d'Agent Spécialisé Territorial Principal de 2^{ème} classe à compter du 1^{er} septembre 2024, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de service de 29h00, rémunérée à hauteur de 23h43 ;**
- **de supprimer un poste d'Agent Spécialisé Territorial Principal de 1^{ère} classe ;**
- **de mettre à jour le tableau des effectifs 2024.**

6. ES ENERGIES : PRESENTATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2023

Monsieur Jacques METTENET, Maire-Adjoint, présente le rapport d'activité 2023 d'Electricité de Strasbourg, notamment les principaux indicateurs économiques et financiers de l'exercice.

Vu le rapport annuel 2023 relatant l'activité d'Electricité de Strasbourg dans la Commune de Kertzfeld,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur METTENET,

Le Conseil Municipal,

- **prend acte du rapport d'activité 2023 d'Electricité de Strasbourg.**

Ces documents sont tenus à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

7. RESEAU GDS : PRESENTATION DU COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2023



COMMUNE DE KERTZFELD
67230

Monsieur Jacques METTENET, Maire-Adjoint, présente le rapport d'activités 2023 du concessionnaire RESEAU GDS (Gaz Distribution Service) pour la concession de Kertzfeld.

Vu le rapport annuel 2023 relatant l'activité de Réseau GDS dans la Commune de Kertzfeld,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur METTENET,

Le Conseil Municipal,

- **prend acte du rapport d'activité 2023 de RESEAU GDS.**

Ce document est tenu à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

8. INFORMATIONS SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS DE FONCTIONS

- **Déclaration d'intention d'aliéner – renonciation au droit de préemption urbain :**

- Consorts HERTZ pour une maison d'habitation sise 13 rue du Soleil
- Consorts ISEMANN pour un terrain non bâti sis impasse des Roses

9. DIVERS

- Information sur l'arrêté préfectoral du 14/06/2024 portant refus de création d'un aérodrome privé sur la commune de KERTZFELD
- Madame le Maire sollicite l'avis du Conseil Municipal sur la reconduction du contrat intérimaire du second poste d'ATSEM, suite aux effectifs annoncés à la rentrée 2024/2025 : il est convenu que le poste de Madame Aurore MARCHAL serait reconduit dans les mêmes conditions, à savoir 22 heures/semaine.
- Point sur le dossier ZAER (Zone d'Accélération des Energies Renouvelables) à finaliser avant le 15 septembre 2024, qui consiste à identifier les zones d'accélération par type d'énergie. Une consultation du public devra avoir lieu au courant de l'été.
- Point sur l'organisation des élections législatives (30 juin et 07 juillet 2024)

Séance close à 21h35.
Prochaine séance : 09/09/2024

Le Maire,
Brigitte BIMBOES-OTZENBERGER

Le secrétaire de séance,
Sylvie CROVISIER